



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

SECRETARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ

Direction générale de la Santé

N° 105

Paris, le 26 MAR 2012

Madame la Présidente,

La Direction générale de la santé a engagé dès 2008 une réflexion visant à améliorer la protection vaccinale en France. Les travaux conduits au sein d'un comité associant, autour des directions ministérielles impliquées, sociétés savantes, ordres des professions réglementées, collectifs d'utilisateurs, agences sanitaires et instituts de recherche ont permis de dégager des grands axes, objectifs et actions prioritaires pour cette stratégie. Des réunions ont par ailleurs été organisées, à la demande de Madame la Secrétaire d'État à la Santé, en 2011 afin d'organiser la mise en place concertée de cette politique d'amélioration.

Le Programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017, qui vous a été transmis pour avis par le cabinet du Secrétariat d'État à la Santé a été élaboré par la direction générale de la santé en se fondant sur ces travaux et sur les enseignements plus récents tirés des campagnes de vaccination en situation épidémique (méningite et rougeole).

Je souhaite que la Conférence Nationale de Santé, qui a inscrit dans son plan de travail la stratégie vaccinale, puisse me faire part de ses observations sur ce programme d'actions en identifiant les aspects qu'elle considère prioritaires, les points manquants ou insuffisamment développés. De par sa composition et ses missions, la CNS pourrait envisager plus spécifiquement les notions d'obligation et de recommandation vaccinales, leur perception sociétale par les acteurs de la vaccination et le citoyen et leur possible évolution (équilibre entre liberté de consentement, protection individuelle et collective).

Dans le contexte des consultations engagées sur ce programme national 2012-2017, nous souhaiterions pouvoir disposer de votre avis avant la fin du mois de mai.

Un premier échange sur ce document s'est tenu lors de la réunion du comité permanent le 13 mars dernier. Mes services contribueront volontiers si vous le souhaitez à une présentation de ce document lors de la prochaine assemblée plénière de la CNS du 5 avril prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général de la Santé,

Dr Jean-Yves GRALL

Madame Bernadette DEVICTOR
Présidente de la Conférence nationale de santé
Secrétariat général de la CNS
Direction générale de la santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris